

FICHES FORMATIONS 2023



Formation **Pôle Finance**
établissements médico-sociaux

LES ENJEUX DE LA FORMATION



A défaut de loi Grand Age, le secteur des Ehpad connaît malgré tout de profondes évolutions, qui se sont traduites ces derniers mois par une salve de textes réglementaires. Parus en un temps record, vous en avez peut-être manqué certains. Cette formation vous propose une (re)mise à niveau pour maîtriser l'actualité du secteur des Ehpad et connaître vos nouvelles obligations et opportunités.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Savoir lire et analyser un bilan et un compte de résultat.
- Connaître, calculer et interpréter les principaux ratios financiers du bilan et du compte de résultat.
- Connaître, calculer et interpréter les Soldes Intermédiaires de Gestion.
- Connaître, calculer et interpréter les notions de Seuil de Rentabilité et d'Excédent Brut d'Exploitation.

LE PUBLIC CONCERNÉ ET LES PRÉREQUIS

La formation s'adresse :

- Aux dirigeants d'organismes gestionnaires médico-sociaux (directeurs, administrateurs).
- Aux professionnels des services comptables et financiers des ESMS.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis pour les participants.

LE TARIF

La formation est prise en charge par votre OPCO.

Formation intra uniquement :

- Tarif unique de 1 500€ (non soumis à la TVA) pour un groupe de 15 personnes maximum.
- Frais de déplacement du formateur facturés en sus (les justificatifs sont disponibles sur demande).

Ils nous ont fait confiance

Données 2019

593 H de formation au total

52 personnes formées

100 % de satisfaction*

*Taux de retour : 95.83 %

Taux de participation : 100 %

Taux d'interruption au cours de la formation : 0 %

LE PROGRAMME DE FORMATION

I - Pourquoi la nécessité d'appréhender l'analyse financière dans un contexte de transparence financière ? (2h00)

- L'EPRD & l'ERRD : comment les lire, les interpréter et les analyser pour identifier les leviers stratégiques, économiques et... éthiques ?
- Quels les informations les plus pertinentes à extraire de l'EPRD et de l'ERRD ?
- Ou trouver ces données financières et comment les argumenter auprès des autorités de tarification ?

II - Les leviers stratégiques et financiers à appréhender partie 1 (2h30)

- Le FRI ou comment optimiser son actif immobilisé ?
- Le FRE et la mécanique des comptes de reports à nouveau
- Le FRNG ou l'arbitrage sur la politique de développement d'un établissement. La mécanique des PPI et les leviers de négociation avec les financeurs

III - Les leviers stratégiques et financiers à appréhender partie 2 (2h30)

- Les réserves, un trésor si caché que cela ?
L'autofinancement, c'est quoi ?
- L'importance des comptes de reports à nouveau dans les modalités d'affectation du résultat comptable
- Le lien entre le Passif du bilan et les enjeux d'un Cpom et/ou d'un PGFP
Cas pratique : chaque sujet fera l'objet d'un cas pratiques préparé au préalable par le formateur

IV - Les autres dispositions du PLFSS 2023

Actualité décryptée par le formation selon les mesures officialisées au moment de la formation

La durée et le lieu de formation

La formation est programmée sur 7 heures. Toutefois, le programme peut être adapté pour répondre à vos attentes.

La formation sera dispensée en INTRA, en présentiel dans vos locaux. Sur demande, la formation peut être réalisée en distanciel, en visioconférence.

Le type d'action de formation

Acquisition.

Entretien.

Perfectionnement des connaissances des participants (au titre de l'article L. 6313-1 du code du travail).

Le formateur

Formation dispensée par **Maxime TROUVÉ**, consultant associé et formateur du cabinet ADVISORIA, spécialiste des questions budgétaires et financières des établissements médico-sociaux.

Le type de formation dispensé par le cabinet

Formation appuyée par la projection d'un **support informatique** (de type Power Point), préparé par le formateur.

Support distribué en **format papier** à l'ensemble des participants, puis transmis par voie électronique et/ou clé USB.

Documents d'illustration (textes réglementaires, exemples) fournis par le formateur sous format papier et/ou électronique (par mail ou sur clé USB) au début et tout au long de la formation, selon les échanges et demandes des participants.

Le formateur alternera les **exposés théoriques et l'étude de cas concrets** tout au long de la formation, en tenant compte des demandes spécifiques des participants.

NOUS LOCALISER



NOUS CONTACTER



5A Rue Victor Hugo,
85000 La Roche-sur-Yon



02 51 99 05 17



www.advisoria.fr



contact@advisoria.fr

Suivez-nous

